

LE RENOUVEAU

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Membres
LE RENOUVEAU
1 avenue Marchand
95160 MONTMORENCY

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE RENOUVEAU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



TÉL. / 01 42 94 42 42



47 rue de Liège
75 008 Paris



pkf-arsilon.com

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté le 30 mai 2023 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

LE RENOUVEAU

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 3*

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Francis Chârtier

Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles	16 821	12 676	4 144	6 857
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'Usufruit				
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	16 821	12 676	4 144	6 857
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 914 642	1 494 054	420 588	357 368
Terrains	109 688	76 829	32 859	37 097
Constructions	1 245 299	1 158 176	87 123	127 873
Installations techniques, matériels et outillage	217 979	148 193	69 787	67 267
Autres immobilisations corporelles	335 782	110 856	224 926	125 131
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 894		5 894	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	83 940		83 940	87 056
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	65 343		65 343	67 388
Autres Immobilisations financières	18 582		18 582	19 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 015 403	1 506 731	508 672	451 282
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	8 635		8 635	
Créances	309 793		309 793	488 301
Créances usagers et comptes rattachés	249 721		249 721	456 050
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	60 072		60 072	32 251
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Trésor.	51 100		51 100	51 100
Disponibilités	905 547		905 547	852 650
Charges constatées d'avance	20 098		20 098	8 177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 295 173		1 295 173	1 400 228
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 310 576	1 506 731	1 803 845	1 851 509

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	82 785	82 785
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires	82 785	82 785
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 141 203	1 138 293
- Réserves légales		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité		
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	1 042 829	1 039 919
- Autres réserves	98 374	98 374
Report à nouveau	-25 753	-45 023
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	-62 020	-81 289
- Autres reports à nouveau	36 266	36 266
Résultat de l'exercice	-48 770	22 179
- Activités en gestion contrôlée	-48 770	22 179
- Autres activités	0	0
Situation Nette	1 149 465	1 198 235
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	122 476	122 476
Autres fonds propres		
FONDS PROPRES	1 271 942	1 320 711
COMPTES DE LIAISON		
FONDS DEDIES OU REPORTEES	70 686	79 593
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	70 686	79 593
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 391	12 391
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 391	12 391
DETTES	448 826	438 814
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	16 593	21 045
Dettes des legs ou donations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 309	131 459
Dettes fiscales et sociales	334 529	281 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 396	4 684
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	1 803 845	1 851 509
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

Compte de résultat (Première partie)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	3 108 086	2 958 065
Cotisations	40	40
Ventes de biens et services	1 967	2 524
- Ventes de biens		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>		
<i>Ventes de dons en nature</i>		
- Ventes de prestations de service	1 967	2 524
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>		
<i>Prestations de Service</i>		
<i>Parrainages</i>		
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	1 967	2 524
<i>Autres prestations de service</i>		
Produits de tiers financeurs	3 081 016	2 935 678
- Concours publics	3 069 548	2 896 504
<i>Prix de journée / Tarifs Journaliers</i>	2 927 258	2 841 904
<i>Dotation Globale de Financement</i>		54 600
<i>Autres produits de tarification</i>	142 290	
- Subventions d'exploitation	7 468	36 394
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	4 000	2 780
<i>Dons manuels</i>		2 780
<i>Mécénats</i>	4 000	
<i>Legs, donations et assurances vie</i>		
- Contributions financières		
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 213	5 123
Utilisation des fonds dédiés	12 907	
Autres produits de gestion courante	8 943	14 700
Charges d'exploitation	3 155 556	2 936 331
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 000 718	815 316
Aides financières	16 787	16 506
Impôts, taxes et versements assimilés	113 356	145 858
Salaires et traitements	1 371 849	1 281 515
Charges sociales	557 499	517 272
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 443	102 426
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Reports de fonds dédiés	4 000	57 100
Autres charges d'exploitation	904	338
RESULTAT D'EXPLOITATION	-47 469	21 734
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers	913	599
Produits financiers de participation		
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	913	599
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	913	599
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-46 556	22 333
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	2 138	86
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 138	86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 138	-86
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	76	68
EXCEDENT OU DEFICIT	-48 770	22 179
TOTAL DES PRODUITS	3 109 000	2 958 664
TOTAL DES CHARGES	3 157 769	2 936 484
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		

Annexes

ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1 803 845 euros
- Total des produits	3 109 000 euros
- Résultat de l'exercice – Déficit	48 770 euros

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par la présidente administrateur unique de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
	PRESENTATION DE LA STRUCTURE	X		
	FAITS CARACTERISTIQUES	X		
	EVENEMENTS POST CLOTURE	X		
	CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE	X		
	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	X		
	NOTES SUR LE BILAN			
Note 1	Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 2	Amortissements des Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 3	Etat des créances & dettes	X		
Note 4	Fonds Propres	X		
Note 5	Provisions & Dépréciations	X		
Note 6	Fonds dédiés	X		
Note 7	Charges à Payer	X		
Note 8	Produits à recevoir	X		
Note 9	Bilan Financier	X		
Note 10	Tableau de flux de trésorerie	X		
Note 11	Résultat Effectif Global	X		
Note 12	Charges et produits constatés d'avance	X		
Note 13	Résultat exceptionnel	X		
Note 14	Subventions et Concours Publics	X		
Note 15	Effectif	X		

PRESENTATION DE L'ENTITE

Le Renouveau est une maison d'enfants à caractère social (MECS). L'association accueille en internat des enfants, adolescents et jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance.

L'association a pour objectif de contribuer à mettre un terme à toute situation de danger ou risque de danger, de proposer et mettre en œuvre des projets éducatifs individuels et de soutenir la réorganisation des liens entre le jeune et sa famille.

Le Renouveau dispose d'une équipe de professionnels et de divers locaux sur Montmorency (95) et les communes limitrophes pour un accueil global de 52 places pour des filles et des garçons de 5 à 21 ans prioritairement issus du Val d'Oise. Son action est financée par la facturation en prix de journée réalisée par l'Aide Sociale à l'Enfance du département de l'enfant.

FAITS CARACTERISTIQUES

Conflit Ukraine Russie

Les perturbations économiques provoquées par le conflit Ukraine Russie n'ont pas eu en 2022 des répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.

Conséquences de la crise sanitaire Covid 19

Les perturbations économiques provoquées par la crise sanitaire ont eu en 2022 des répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a octroyé des primes Ségur pour 140k€ (valeur brute).

Les primes Ségur 140 ke ont été intégralement compensées par des financements des autorités pour le même montant.

Augmentation de la valeur du point

Pour les conventions CCN 51

Dans le cadre des mesures sur le pouvoir d'achat des accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif ont été agréés par arrêté le 21 décembre 2022 et publiés au Journal officiel le 24 décembre 2022.

Ces accords prévoient notamment :

- l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 4.58 euros ;
- la hausse des indices minimum garantis

Ces mesures sont rétroactives au 1^{er} juillet 2022 et les régularisations des paies des salariés ont été effectuées en janvier 2023.

A la clôture 2022, l'impact de ces nouvelles mesures, estimé à 19 ke a été provisionné.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Conflit Ukraine Russie

Au regard de l'imprévisibilité de l'évolution du conflit entre l'Ukraine et la Russie et de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière de 2023 ; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

Un contrôle URSSAF est engagé couvrant la période 2020 à 2022. Nous prévoyons de rencontrer pour la première fois les contrôleurs en charge du dossier le 30 mai 2023 prochain.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

a) Changement de méthode comptable et de de présentation empêchant la comparaison

Néant.

b) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

a) Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément au règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4-11-2016 de l'Autorité des normes et dans le respect du principe de prudence, de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices, et la continuité de l'exploitation.

b) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, intégrant l'article 1^{er} du règlement ANC n°2019-04 et le règlement ANC n°2020-08.
- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'instruction n° D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- De l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312.1 du code de l'action sociale et des familles.

c) Principes comptables sectoriels

c.1 Comptabilisation des engagements de retraite

Néant.

c.2 Participation liée à l'effort construction

Le versement de la participation liée à l'effort construction est effectué sous forme de prêt sur 20 ans.

La participation versée en N au titre des salaires de N-1 est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de trésorerie. La participation qui sera versée en N+1 au titre des salaires N est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de dettes sociales.

Par ailleurs, afin de garantir le « préfinancement » des prêts notamment par les autorités de tarification via les budgets prévisionnels, il a été constaté une charge d'impôt liée à la Participation des employeurs à l'effort de construction via le compte de provisions réglementées - Effort Construction.

En outre, une reprise de la provision réglementée sera engagée lors de chaque remboursement effectué par l'organisme collecteur agréé au sein des différents établissements et services concernés.

En 2022, la participation constatée en immobilisations financière s'est élevée à 0 euros et la provision réglementée constatée pour garantir le préfinancement a été dotée pour le même montant, portant le solde de cette provision au bilan à 50 923 euros.

2. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

a) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire sur la valeur d'acquisition des biens. Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Concessions, brevets, licences	1 an
- Construction	10 à 60 ans
- Agencement et aménagement des terrains	10 à 15 ans
- Installations générales	5 à 25 ans
- Véhicules de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel services généraux	5 à 10 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

d) Provisions réglementées

Ces provisions sont constituées en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.).
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.).
- Amortissements dérogatoires.
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.).

d.1) Couverture du Besoin en Fonds de Roulement

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification.

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de tarification.

A ce jour l'ensemble des provisions a fait l'objet d'une autorisation préalable par l'autorité de tarification. Ces provisions n'ont pas été mouvementées en 2022.

d.2) Renouvellement des immobilisations

En application de l'article D.314-206 du C.A.S.F., une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de tarification.

Ces provisions n'ont pas été mouvementées en 2022.

Rappel : à compter du 1er janvier 2020, les provisions affectées par les autorités de tarification et de contrôle à un projet défini ont été reclassées dans les fonds dédiés immobilisations (Le Renouveau n'est pas concerné) ; celles ne répondant pas à la définition des fonds dédiés, toujours prévues dans le CASF, ont été conservées dans le poste provisions réglementées au passif du bilan (Impact : 60.000 euros).

d.3) Réserves des plus-values nettes d'actifs

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé » et les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif circulant peuvent être constituées ».

A la clôture, ces provisions s'élèvent à 11 553 euros. Elles n'ont pas été mouvementées en 2022.

- Réserve des plus-values nettes d'actif circulant

Un traitement comptable identique est pratiqué pour les plus-values constatées sur les éléments d'actif circulant (valeurs mobilières de placement).

Le détail des provisions réglementées est communiqué en note 5 de l'annexe.

e) Provision pour risques et charges :

Des provisions sont constituées dès lors qu'un risque d'un montant significatif est connu.

Le détail des provisions pour risques et charges est communiqué en Note 5.

f) Provisions pour indemnité de départ en retraite :

Les modalités de calculs de l'évaluation actuarielle ont été les suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation de 3.70%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation),
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 50%
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite.

L'évaluation des engagements hors bilan évalués pour l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2022 est communiqué en note 3-a ci-après.

g) Fonds dédiés :

Les fonds dédiés, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits la quote-part de fonds dédiés sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation financée.

Le détail des fonds dédiés est communiqué en Note 6.

h) Dettes provisionnées pour congés à payer :

Le montant de la provision pour Congés à Payer est comptabilisé conformément à la réglementation comptable.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

a) Engagements hors bilan

- Engagements de retraite

La part des engagements de retraite non comptabilisée à la clôture s'élève à 121 758 €. Les modalités d'estimation sont indiquées dans la note 2-h ci-avant de l'annexe.

- Engagements liés aux parts détenues dans des GIE :

Le Renouveau membre du GIE Alliance Gestion est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2022, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	En euros
Dettes financières	1 743 998
Dettes d'exploitation	6 949 141
Autres dettes	1 310 223
	10 003 362

Au cours de l'exercice 2022, la participation de l'association à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 0,25 %.

b) Volontariat Associatif

La président administrateur unique de l'association est bénévole et n'a pas perçu à ce titre ni rémunération, ni avantages en nature.

c) Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat pour la part des honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes sociaux s'élève à 16 981 euros, T.V.A. non récupérable incluse.

d) Charges liées à l'impôt

La charge d'impôt est due :

- A la possession des participations des entités lucratives détenues (secteur financier distinct) ;
- Aux activités accessoires réalisées.

La charge constatée au titre de l'exercice s'élève à 76 euros.

e) Tableau des Filiales :

	<i>Informations financières</i>						
	Année de référence	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT
GIE Alliance Gestion	2 022	200 100	0	0,01%	15	0	24 479 588

	Valeur comptable des titres détenus		Autres renseignements		
	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
GIE Alliance Gestion	15	15			
	15	15			



Note 1 - Tableau des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebutis	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	7 980		-7 980							
Autres immobilisations incorporelles	16 821									16 821
Immobilisations incorporelles	24 801		-7 980							16 821
Terrains	109 688									109 688
Constructions	1 318 595		-73 296							1 245 299
Installations techniques matériel et outillage	220 460	13 921	-16 402							217 979
Installations générales, aménagements divers	115 804	106 348								222 152
Matériel de transport										
Matériel de bureau et informatique	34 641	3 365	-2 929							35 077
Mobilier	65 269	23 560	-13 373							75 456
Autres immobilisations corporelles	3 746		-649							3 097
Immobilisations corporelles en cours										
Avances et acomptes		5 894								5 894
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	1 868 203	153 088	-106 649							1 914 642
Participations	15									15
Prêts	67 388	5 700	-7 745							65 343
Autres titres et immobilisations financières	19 654	6 125	-7 196							18 582
Immobilisations financières	87 056	11 825	-14 941							83 940
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 980 060	164 913	-129 570							2 015 403

Note 2 - Tableau des Amortissements des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	7 980		-7 980							
Autres immobilisations incorporelles	9 963	2 713								12 676
Amortissements immobilisations incorporelles	17 943	2 713	-7 980							12 676
Terrains	72 591	4 238								76 829
Constructions	1 190 722	40 751	-73 296							1 158 176
Installations techniques matériel et outillage	153 193	11 401	-16 402							148 193
Installations générales, aménagements divers	22 073	16 142								38 215
Matériel de transport										
Matériel de bureau et informatique	24 580	7 609	-2 929							29 261
Mobilier	45 606	8 761	-13 373							40 993
Autres immobilisations corporelles	2 071	966	-649							2 388
Amortissements immobilisations corporelles	1 510 835	89 868	-106 649							1 494 054
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 528 779	92 581	-114 629							1 506 731

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	65 343		65 343
Autres immobilisations financières	18 582		18 582
Clients douteux			
Usagers, clients et comptes rattachés	249 721	249 721	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel & comptes rattachés	1 780	1 780	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	28 718	28 718	
Etat et collectivités publiques	5 503	5 503	
Groupe et associés			
Autres créances	24 072	24 072	
Charges constatées d'avance	20 098	20 098	
TOTAL GENERAL	413 816	329 891	83 925
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	5 700		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	7 745		

ETAT DES DETTES	Montant brut	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 309	91 309		
Personnel & comptes rattachés	142 055	142 055		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	177 896	177 896		
Etat et collectivités publiques	14 578	14 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	6 396	6 396		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	432 233	432 233		
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Note 4 - Tableau de variation des Fonds Propres

NATURE	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Fusions / Reprises	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Dotation / Augmentation	Reprise / Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres								
Fonds propres sans droit de reprise	82 785							82 785
Fonds Propres statutaires								
Fonds Propres complémentaires	82 785							82 785
Fonds propres avec droit de reprise								
Fonds Propres statutaires								
Fonds Propres complémentaires								
Ecart de réévaluation								
Réserves	1 138 293	2 910						1 141 203
Réserves légales								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves (dont investissement)	98 374							98 374
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	1 039 919	2 910						1 042 829
<i>Investissement</i>	579 495							579 495
<i>Compensation</i>	132 570	2 910						135 480
<i>Compensation des charges d'amortissement</i>								
<i>Trésorerie</i>	327 854							327 854
Report à nouveau	-45 023	19 269						-25 753
Report à nouveau des ESMS sous contrôle de tiers	-81 289	19 269						-62 020
<i>Résultats soumis à approbation des autorités de tarification</i>	51 181	6 062						57 243
<i>Charges rejetées par l'autorité</i>	-13 207	13 410						203
<i>Charges dont la prise en compte est différée</i>	-119 263	-203						-119 465
Autres Reports à nouveau	36 266							36 266
<i>Activités des ESMS sous gestion libre</i>	36 266							36 266
<i>Autres activités</i>								
Résultat de l'exercice	22 179	-22 179				0	-48 770	-48 770
Activités ESMS sous gestion contrôlée	22 179	-22 179					-48 770	-48 770
Autres activités	0	-0				0		0
Situation nette	1 198 235	0				0	-48 770	1 149 465
Fonds propres consommables								
Subventions								
Provisions réglementées	122 476							122 476
Autres fonds propres								
TOTAL	1 320 711	0				0	-48 770	1 271 942

Note 6 - Fonds Dédiés

Nature	Fonds à engager en début d'exercice A	Reports B	Utilisations		Transferts D	Fusions / APA Groupe E	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe F	Fonds restant à engager en fin d'exercice G=A+B+C+D+E+F	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
			Montant Global C	Dont Remboursement					
Immobilisations									
Immobilisations acquises			-138		32 924			32 786	
Charges de personnel	21 527							21 527	21 527
Gratifications stagiaires									
Fonctionnement	54 600		-8 269		-32 924			13 407	
Fonctionnement Conseillers Numériques									
COVID19									
FD s/ contributions d'ATC	76 127		-8 407					67 720	21 527
FD s/ subventions									
COVID19									
FD Don astier	2 500		-2 500						
FD s/ contributions fin. d'autres organismes	2 500		-2 500						
FD liés aux legs et donations									
Don privé affecté	966	4 000	-2 000					2 966	
FD s/ ressources liées à la générosité du public	966	4 000	-2 000					2 966	
Total	79 593	4 000	-12 907					70 686	21 527

Entité juridique	Le Renouveau
Etablissement	964 - Le Renouveau

Période	31/12/2022
Page	A6

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net
Emprunt obligataires	
Emprunts - Intérêts courus	
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	33 469
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	125 586
Personnel - autres charges à payer	26 815
Etat - autres charges à payer	1 023
Dettes fiscales et sociales	153 424
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	186 893

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net
Créances rattachés à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	28 718
Etat Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	
Autres créances	28 718
Valeur mobilières de placement	550
Placements - Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	29 268

Note 9 - Bilan Financier

BIENS	N	N-1	N-2	FINANCEMENTS	N	N-1	N-2
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles brutes	16 821	24 801	17 112	Apports, dotations, réserves et fonds propres	181 159	181 159	181 159
Immobilisations corporelles brutes				Réserves affectées à l'investissement	579 495	579 495	388 957
- Terrains	29 965	29 965	29 965	Réserve de compensation des charges d'amort.			
- Agencements	79 722	79 722	79 722	Subventions d'investissement			
- Constructions	1 245 299	1 318 595	1 318 595	Provisions réglementées	60 000	60 000	60 000
- Installations, matériels et outillages	217 979	220 460	220 460	Provisions réglementées des plus values nettes d'actifs	62 476	62 476	62 476
- Autres immobilisations corporelles	335 782	219 461	197 346	Fonds dédiés immobilisations	32 786		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	5 894			Emprunts - dettes financières			
Immobilisations en cours - part investissement PPP				Dépôts et cautionnements reçus			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				Amortissements des immobilisations			
Immobilisations financières	83 940	87 056	88 572	- Incorporelles	12 676	17 943	16 647
Amortissement comptables excédentaires différés				- Agencements des terrains	76 829	72 591	68 324
				- Constructions	1 158 176	1 190 722	1 133 394
Charges à répartir				- Installations, matériels et outillages	148 193	153 193	138 389
Autres				- Autres immobilisations corporelles	110 856	94 330	82 206
				Dépréciations des immobilisations			
Comptes de liaison investissement				Dépenses refusées par l'autorité de tarification	203	-13 207	-13 207
				Autres	36 266	36 266	216 805
TOTAL II	2 015 403	1 980 060	1 951 772	Comptes de liaison investissement			
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)				TOTAL I	2 459 116	2 434 969	2 335 150
Actifs stables d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)			
Report à nouveau déficitaires			224	Financements stables d'exploitation			
Résultat déficitaire	48 770			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	327 854	327 854	327 854
Créances Glissantes				Réserves de compensation des déficits	135 480	132 570	132 570
				Résultat excédentaire		22 179	10 303
Autres				Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	57 243	51 181	51 039
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Provisions pour risques et charges	12 391	12 391	12 391
TOTAL IV	48 770		224	Fonds dédiés d'exploitation	37 900	79 593	22 493
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)				Dépréciation des stocks et créances			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)			
Valeurs d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF			
Stocks				Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes versés	8 635		1 267	Avances reçues	16 593	21 045	21 045
Organismes payeurs, usagers	249 721	456 050	284 880	Fournisseurs d'exploitation	91 309	131 459	121 808
Créances diverses d'exploitation	60 072	32 251	31 112	Dettes fiscales et sociales	334 529	281 626	283 902
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation	6 396	4 684	891
Charges constatées d'avance	20 098	8 177	8 271	Produits constatés d'avance			
Dépenses pour congés payés	119 465	119 263	119 200	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Autres				Fonds en dépôt par les résidents			
TOTAL VI	457 991	615 740	444 729	Autres			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	9 165	176 926	17 083	TOTAL V	448 826	438 814	427 646
Liquidités				EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)			
Valeurs mobilières de placement	51 100	51 100	51 100	Financements à court terme			
Disponibilités	898 897	852 650	871 621	Fournisseurs d'immobilisations			
Régie d'avance	6 650			Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
Comptes de liaison trésorerie				Ligne de trésorerie			
TOTAL VIII	956 647	903 750	922 721	Intérêts courus non échus			
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	956 647	903 750	922 721	Autres			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)				TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)			
3 478 810	3 499 550	3 319 445	3 319 445	TOTAL VII			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	3 478 810	3 499 550	3 319 445

Note 10 - Tableau des Flux de Trésorerie

RUBRIQUES		Total
Trésorerie d'ouverture		903 750
Résultat d'exploitation	-47 469	
+ Amortissements	90 443	
+ Provisions		
+ Fonds Dédiés	-8 907	
+ Autres		
Résultat brut d'exploitation	34 067	
- Frais financiers		
+ Produits financiers	913	
- Impôt sur les sociétés	-76	
+/- Charges et produits exceptionnels		
+/- Autres		
Capacité d'auto-financement	34 904	
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	167 964	
+/- Liaisons Bilan		
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		202 868
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations	-164 913	
+ Cession d'immobilisations	14 941	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-149 972
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
+ Augmentations ou diminutions de capital ou apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues		
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts		
+/- Dépôts de garanties reçus		
+/- Autres variations	0	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		0
+/- Incidence des variations de périmètre		
+/- Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie de clôture		956 647

Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat comptable sous gestion propre		
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-48 770	22 179
Résultat comptable	-48 770	22 179
Reprise du résultat Antérieur		35 064
Résultat effectif Global	-48 770	57 243
dont Résultat effectif sous gestion propre		
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	-48 770	57 243

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2022	31/12/2021
Locations	3 617	2 402
Maintenance	3 013	2 771
Autres	659	626
Assurance	6 692	542
Prestations jeunes	3 334	1 837
Stage Formation	2 783	
TOTAL	20 098	8 177

Produits Constatés d'Avance	31/12/2022	31/12/2021
TOTAL		

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles en capital						
Opérations en capital						
Aux amortissements excep. des immo.		2 138	-2 138		86	-86
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées						
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles						
Dotations et reprises		2 138	-2 138		86	-86
Opérations de gestion						
TOTAL		2 138	-2 138		86	-86

Note 14 - Subventions et Concours Publics

	Concours Publics	Subventions d'Exploitation	Subventions d'Investissement
Europe			
Etat			
Etat - Assurance Maladie - ARS			
Etat - CAF			
Etat - Dirrecte			
Etat - ASP		7 468	
Régions			
Départements	3 069 548		
Communes, Villes			
Autres Financeurs			
TOTAL	3 069 548	7 468	

Note n ° 15 - Effectifs

Nombre moyen de salariés	
Direction	3
Administration générale	3
Service Généraux	12
Restauration	2
Socio-éducatif	23
Paramédical	2
Médical	0
Autres Fonctions	0
TOTAL	45